



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

CE # 25-26-01  
CE # 25-26-02

**Procès-verbal de la troisième séance ordinaire de l'année scolaire 2025-2026 tenue le 19 janvier 2026 à 19 h 00.**

### ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Caroline Diné, parent  
Madame Chantal Filteau, parent  
Madame Claire Dalmeida, parent  
Madame Marie-Eve Guay, parent  
Madame Vicky Côté, secrétaire, représentante du personnel de soutien  
Madame Claudie Morissette, enseignante  
Madame Geneviève Filteau, enseignante  
Madame Karine Lefrançois, enseignante  
Madame Hélène David, responsable du service de garde

### ÉTAIENT ABSENTS

Madame Amélie-Kate Bouchard-Parent, parent  
Monsieur Kevin Auger-Raymond, parent  
Madame Rachel Massé, représentante des professionnelles  
Monsieur Sylvain Delisle, représentant de la communauté  
Madame Karina Parent, directrice adjointe

### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Julie Lalancette, directrice

#### 3.1 MOT DE BIENVENUE

Madame Guay souhaite la bienvenue à tous les membres.

#### 3.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Guay confirme qu'il y a quorum.

CE # 25-26-03

#### 3.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Guay procède à la lecture de l'ordre du jour.

Madame Côté désire ajouter un point en varia concernant la photo scolaire.

Madame Morissette propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ à l'unanimité



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de l'Île d'Orléans**

<b>CE # 25-26-04</b>	<b>3.4 SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2025 – Annexe 1</b>  Madame Guay demande s'il y a des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal du 17 novembre 2025.  Aucune modification n'est requise.  Madame Lefrançois propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre.  ADOPTÉ à l'unanimité
<b>CE # 25-26-05</b>	<b>3.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</b>  Aucune question.
<b>CE # 25-26-06</b>	<b>3.6 RAPPORT DE REDDITION DE COMPTE</b> <u>De la présidence</u> Il n'y a rien à déclarer.  <u>De la direction</u> Il n'y a rien à déclarer.  <u>Correspondance reçue</u>  Madame Guay informe qu'une correspondance a été reçue concernant la politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves. Cette correspondance a été déposée dans le canal teams du CÉ par Madame Côté.
<b>CE # 25-26-07</b>	<b>3.7 APPROBATION DE LA GRILLE MATIÈRES POUR L'ANNÉE 2026-2027 – Annexe 2, Fiche 15</b>  Madame Lalancette présente la grille matières pour l'année scolaire 2026-2027.  Aucune question des membres.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de l'Île d'Orléans**

Madame Guay propose l'approbation de la grille matières pour l'année 2026-2027.  
APPROUVÉ à l'unanimité

**CE # 25-26-08**

**3.8 APPROBATION DES DEMANDES DE COMMANDITES -Fiche 22**

Seul le Conseil d'établissement peut décider de donner la permission à l'école de faire des demandes de commandites et ceci doit se faire annuellement.

À chaque début d'année, une première demande est faite auprès de la Caisse Desjardins. Il leur ai demandé un petit montant pour les activités d'accueil du mois d'août ainsi qu'une demande de soutien pour le Défi de l'Île qui a lieu en juin.  
En échange, un remerciement pour leurs commandites leur est attribué dans le Journal Autour de l'Île.

Aucune question n'est posée donc il est prévu que la demande parte le 20 janvier.

Madame Chantal Filteau propose l'approbation des demandes de commandites.  
APPROUVÉ à l'unanimité

**CE # 25-26-09**

**3.9 MAGASIN SCOLAIRE (consultation)**

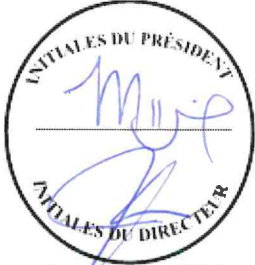
Madame Claudie Morissette présente le projet d'un magasin scolaire où les gens pourront acheter des chandails avec le logo et les valeurs de l'école. Les enseignantes qui s'occupent de faire le projet ont plusieurs prototypes de chandails.

Le but de ce magasin est de créer un sentiment d'appartenance des élèves à leur école.

Il est demandé aux membres du CÉ d'approuver le projet du magasin scolaire et la permission de faire voter les élèves des 3 bâtisses sur le visuel du chandail.

Plusieurs autres articles pourront également être acheté; coton ouaté, tuque etc. à des prix très abordables.

Les parents vont avoir un lien pour commander directement à la compagnie. Ensuite ce sera livré à l'école. Aucune cueillette d'argent ne sera faite à l'école.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de l'Île d'Orléans**

**CE # 25-26-10**

**3.10 PROJET PLEIN AIR – ACTIVITÉS PRÉVUES ET MODALITÉS PRÉVUES  
POUR LA FACTURATION AUX PARENTS – Annexe3**

Madame Lalancette présente les activités prévues ainsi que les modalités pour la facturation aux parents.

Aucune question des membres.

**CE # 25-26-11**

**3.11 PROJET ÉDUCATIF - SUIVI**

3.11.1 Travail collaboratif en écriture.

Madame Lalancette rappelle qu'il y a 2 volets qui sont travaillés.

Le premier volet concerne le français, lecture et écriture pour lesquels on porte d'avantage attention sur les garçons avec lesquels on travaille ainsi que tous les élèves.

Pour se faire, sept rencontres de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ont lieu où tous les enseignants titulaires se rencontrent ainsi que les orthopédagogues.

Ces rencontres ont aussi pour but de s'assurer que dans les 3 bâtisses, les élèves ont le même apprentissage et sont évalués de façon équitable.

3.11.2 Le 2e volet concerne le développement des compétences socio-émotionnelles.

Tous les enseignants font un enseignement explicite du fonctionnement du cerveau. Par exemple, quand je vis une émotion, qu'est ce qui se passe dans mon cerveau.

Ils utilisent l'histoire du chien et du hibou avec les plus jeunes puis, ils utilisent le cerveau dans la main pour les plus vieux. Cela sert à expliquer que le système d'alarme qui est notre chien intérieur, capte soit des dangers, des frustrations, ou autre, va japper, puis fait fuir notre hibou sur les épaules. Donc des stratégies sont développées et utilisées pour apaiser, calmer notre chien pour que notre hibou revienne.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de l'Île d'Orléans**

**3.11.3 Capsule de la direction.**

La direction présente des capsules qui communiquent de l'information aux élèves sur ce qui se passe dans l'école, les attentes, la civilité, le projet éducatif, et de petits défis leur sont lancés.

Le but est de créer un lien de proximité étant donné que la direction n'est pas toujours présente dans les bâtiments.

**3.11.4 Période cerveau au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.**

L'année dernière, un projet qu'on appelle la période cerveau a été mis sur pied. Ces périodes sont données par les enseignants d'éducation physique à raison de 2 périodes par cycle. Ils prennent des élèves de 2 classes différentes, puis ils font un entraînement physique dans le but d'activer la circulation et de permettre aux élèves de bouger afin d'arriver plus apaisés en classe.

Ces périodes permettent aussi aux enseignantes titulaires de travailler avec de plus petits groupes sur quelque chose de plus spécifique, dans différentes matières.

**CE # 25-26-12**

**3.12 DÉPART AU SDG À SAINT-LAURENT**

Afin d'assurer la sécurité de tous, puisque la circulation sur le trottoir est devenue plus difficile avec la neige et les passages fréquents de camions, les départs se feront par la porte 3 (porte EST donnant sur la cour).

Afin que tout se déroule dans le calme et la sécurité, des balises sont à respecter jusqu'à 18 h.

- Récupération des enfants : Les parents doivent aller chercher leur enfant à la porte 3.

Il n'est pas permis de récupérer leur enfant directement dans la cour sans passer par Madame Julie.

- Accès à la cour : Seuls les élèves inscrits au service de garde peuvent jouer dans la cour et sur les modules.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de l'Île d'Orléans**

- Il n'est pas permis de circuler à travers les autobus. Les parents doivent attendre que les autobus soient partis pour récupérer leur enfant.

**CE # 25-26-13**

**3.13 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES**

Les membres sont invités à faire les formations suivantes :

Formation obligatoire des nouveaux membres (Q&R) Disponible dans l'équipe TEAMS

Capsules 1 à 7 et cahier des membres

Fiches - compilation.pdf

Une attestation de formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement de l'école de l'île d'Orléans est demandée par formulaire Microsoft.

**CE # 25-26-14**

**3.14 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Kate Parent étant absente ce soir, il n'y a aucune information de ce comité.

**CE # 25-26-15**

**3.15 QUESTIONS DIVERSES (VARIA)**

Madame Côté informe que le contrat de photo scolaire pour la prochaine année scolaire a été reconduit avec la même compagnie, soit Photo Repensée, aux mêmes termes que cette année. Les dates seront connues au mois de mars.

**CE # 25-26-16**

**3.16 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

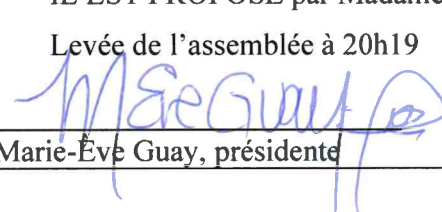
La prochaine rencontre aura lieu le lundi 23 mars 2026, en virtuel.

**CE # 25-26-17**

**3.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Guay que l'assemblée soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h19

  
Marie-Ève Guay, présidente

  
Julie Lalancette, Direction